

CYCLE MUNICIPAL : QUEL IMPACT SUR L'ACTIVITÉ TP ?

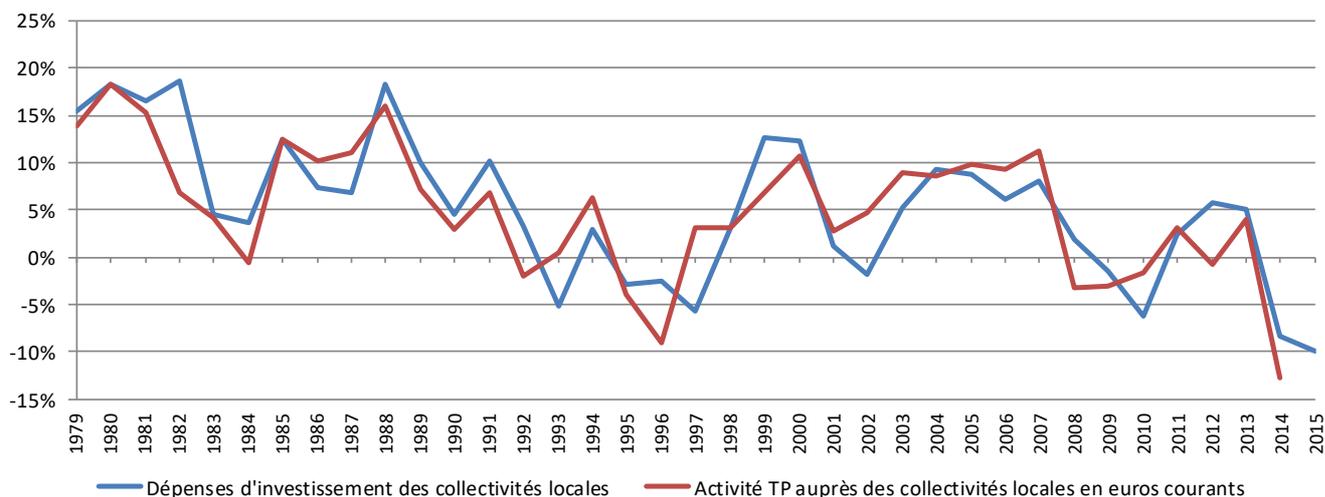
Le secteur des Travaux Publics réalise 41% de son chiffre d'affaires avec le secteur public local et 31% avec le bloc communal. L'évolution de l'investissement des collectivités et celle de l'activité TP sont étroitement liées. A l'approche des prochaines élections de 2020, cet article mesure l'impact du cycle électoral municipal sur l'activité : si « l'effet cycle » est indéniable, l'ampleur des évolutions est très variable et dépend également de facteurs externes.

L'ACTIVITÉ TP FORTEMENT CORRÉLÉE À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le lien entre l'investissement public des collectivités et l'activité des Travaux Publics est très étroit. En 2017, le secteur réalise 41% de son chiffre d'affaires avec les collectivités : 31% avec le bloc communal (commune et groupements), 8% avec les départements et 2% avec les régions.

Plus précisément, les dépenses d'investissement des collectivités sont, pour une grande partie, des dépenses de Travaux Publics. Le chiffre d'affaires réalisé auprès des collectivités est donc étroitement lié aux dépenses d'investissement de ces collectivités.

Graphique 1 : Evolution de l'investissement public local et du chiffre d'affaires TP auprès des collectivités



Source : INSEE et FNTF

L'investissement des collectivités et l'activité TP en lien avec les collectivités suivent sensiblement les mêmes courbes montrant la dépendance de secteur à l'égard de l'investissement local. Ce lien se vérifie à la fois en période de hausse, comme à la fin des années quatre-vingt-dix, et en période de baisse, comme lors de la baisse des dotations sur la période 2014-2017.

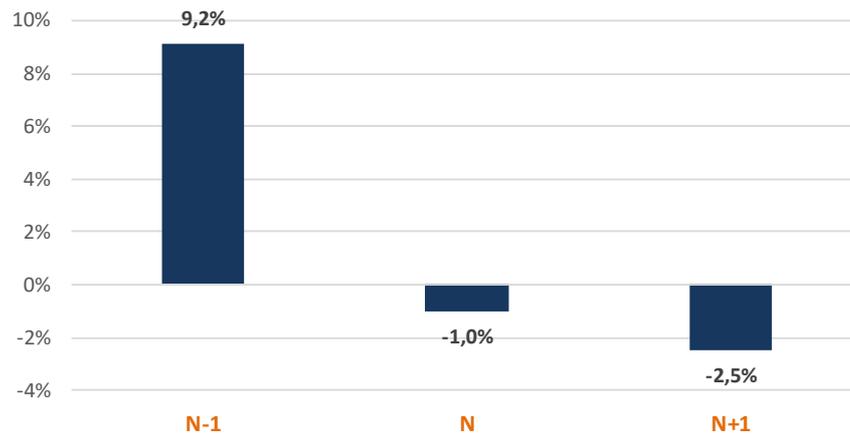
Dès lors, tout ce qui impacte l'investissement local impacte l'activité TP.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : QUEL IMPACT SUR L'ACTIVITÉ TP ?

La vie politique municipale est un déterminant important de l'investissement local. Ainsi, en règle générale, l'investissement public local suit un cycle en fonction du mandat électoral. L'année précédant les élections (N-1) est généralement dynamique alors que l'année des élections (N) et surtout l'année suivante (N+1) connaissent un recul de l'investissement.

Sur la base de l'observation des 6 derniers mandats municipaux, ce constat se vérifie pour l'activité des Travaux Publics.

Graphique 2 : Moyenne de l'évolution de l'activité TP auprès des collectivités et de l'activité TP totale en fonction de l'année du cycle électoral municipal sur les 6 derniers mandats

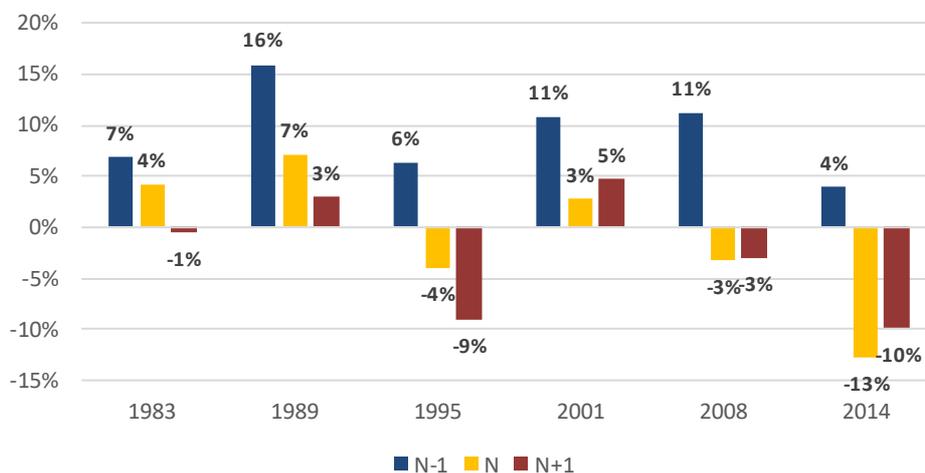


Source : FNTF

L'impact des élections sur l'activité TP auprès des collectivités est évident : en moyenne, le chiffre d'affaires réalisé avec les collectivités progresse de 9,2% l'année précédant les élections municipales avant de reculer de 1% en année d'élections puis de 2,5% l'année suivante. Schématiquement, ceci correspond à une accélération des travaux avant l'élection pour mener à terme les projets du mandat, tandis que l'année de l'élection et la suivante sont généralement marquées par la mise en place des projets des nouvelles équipes élues et sont donc plus consacrées à la préparation des nouveaux programmes d'investissement (études, procédures etc.)

Toutefois ces moyennes cachent des disparités importantes. En effet, des éléments exogènes peuvent venir amplifier ou contrecarrer « l'effet cycle ».

Graphique 3 : Evolution de l'activité TP auprès des collectivités en fonction de l'année du cycle électoral municipal



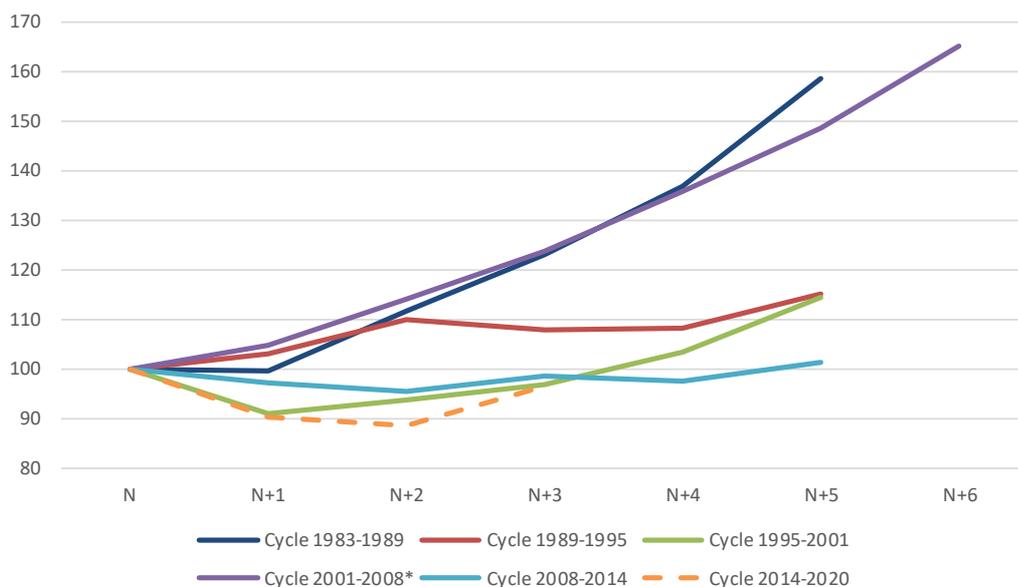
Source : FNTF

Si l'activité TP de l'année N-1 a été positive lors des 6 derniers cycles, le constat est plus nuancé pour les années d'élections (3 hausses et 3 baisses) et les années N+1 (2 hausses et 4 baisses). Ces années ont en effet enregistré des « chocs » qui peuvent être d'ordre divers (économique, financier, institutionnel) qui sont venus impacter à la hausse ou à la baisse le « cycle naturel » des investissements.

Les deux cycles des années 80 ont connu d'importants transferts de compétences liés au mouvement de décentralisation qui ont soutenu l'investissement des collectivités et par conséquent l'activité TP. Au contraire, le milieu des années 90 puis les années 2008- 2009 ont été marqués par des crises économiques de grande ampleur qui se sont répercutées sur l'ensemble des investissements. Quant à la période 2014-2015, elle a vu la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités se superposer à une réforme territoriale (loi NOTRe) qui ont conduit à un recul sans précédent de l'investissement local.

Par ailleurs, le taux de renouvellement des équipes municipales lors des élections est une variable supplémentaire qui peut venir amplifier l'effet du cycle. Le taux de rotation des équipes municipales a été particulièrement important lors de l'élection de 2014 et a certainement retardé le redémarrage des investissements.

Graphique 4 : Evolution de l'activité TP auprès des collectivités en fonction de l'année du cycle électoral municipal (base 100 l'année des élections)



Source : FNTF - * Le cycle 2001-2008 a duré 7 ans en raison d'un report d'un an des élections municipales

Le graphique ci-dessus illustre la montée en puissance des investissements des collectivités en Travaux Publics au cours d'un cycle électoral. Toutefois, l'ampleur d'un cycle est très variable et les évolutions année par année peuvent parfois diverger.

Ce graphique démontre aussi le côté atypique du cycle actuel (2014-2020) avec l'atonie des investissements sur les 3 premières années du mandat. Même si l'activité repart en cette fin de mandat, le retard pris ne sera pas rattrapé : 61,2 Md€ de chiffre d'affaires TP auprès des collectivités ont été réalisés sur les 4 premières années du mandat actuel (2014-2017) contre 72,1 Md€ sur les 4 premières années du mandat précédent (2008-2011). L'investissement en infrastructures a en effet constitué une variable d'ajustement majeure pour adapter les budgets à la baisse des dotations. Ceci s'est notamment traduit par de nombreux reports de projets et par un sous-investissement, en particulier dans l'entretien des réseaux (routes, canalisations etc...)

En se basant sur les observations précédentes, l'année 2019 devrait être une année dynamique pour l'investissement local, pour l'activité TP auprès des collectivités et pour l'activité TP dans son ensemble. Les [indicateurs de conjoncture du début d'année le confirment](#) : l'investissement public local est bien orienté et les enquêtes mensuelles de la FNTP montrent une activité soutenue.

Pour 2020, la dynamique de l'investissement local devrait s'atténuer mais sans connaître un effondrement comme ce fut le cas en 2014. La situation financière des collectivités est en effet sensiblement différente.

- ⇒ Elles se sont reconstituées des marges de manœuvre solides résultant du processus de contractualisation avec l'Etat et de l'arrêt de la baisse généralisée de la dotation globale de fonctionnement.
- ⇒ Le taux d'épargne brute des collectivités a retrouvé un niveau élevé autour de 15% et leur taux d'endettement reste faible avec une capacité de désendettement de l'ordre de 5 ans.
- ⇒ La trésorerie des collectivités a atteint fin 2018 un plus haut historique à 59 Md€ ce qui représente l'équivalent de plus d'une année d'investissement public local.
- ⇒ Les taux d'intérêt se maintiennent à des niveaux très bas.
- ⇒ L'Etat a renforcé ses dispositifs de soutien à l'investissement (DETR, DSIL).

Enfin, le niveau d'investissement du précédent mandat a été historiquement faible, en particulier pour entretenir et régénérer les réseaux : en conséquence, les besoins sont criants et les attentes des citoyens fortes. Tous ces éléments devraient conduire à un volontarisme soutenu des nouvelles équipes municipales qui seront élues en 2020 pour maintenir dès l'année N un niveau d'investissement satisfaisant à ces priorités.

Toutefois, plusieurs inconnues demeurent : le taux de renouvellement des équipes, la stabilité institutionnelle alors qu'une réforme de la fiscalité locale de grande ampleur est annoncée pourraient par exemple influencer directement sur le redémarrage des projets et des investissements du prochain mandat.

EN CONCLUSION

Le cycle électoral municipal est un déterminant important de l'évolution de l'activité des Travaux Publics mais il ne constitue pas une règle immuable, notamment en année d'élection municipale. D'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte comme la situation financière des collectivités, la situation économique générale et la stabilité institutionnelle pour le bloc local (prévisibilité des ressources, transferts de compétences éventuels...). A tous ces arguments factuels s'ajoute un dernier élément indispensable : la volonté politique d'agir.

C'est ainsi du volontarisme des futures équipes municipales, dans un contexte où les besoins exprimés par nos concitoyens en matière de mobilité, de numérique ou de transition écologique n'ont jamais été aussi importants, dont dépendra l'évolution des investissements dans des infrastructures nouvelles et dans l'entretien des réseaux existants. C'est un enjeu essentiel, non seulement pour le dynamisme du secteur et la poursuite de la création d'emplois locaux, mais aussi pour l'avenir de nombreux territoires qui ont été lourdement affectés par près d'une décennie de sous-investissement.

Sylvain SIMÉON-
simeons@fntp.fr -
Tel : 01-44-13-32-26